

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2016

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 05 mars 2016, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 11 mars 2016 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : MM Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Thierry Legraverend, Marc Denquin, Maïté Aline, Cécile Guérin, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Pascal Poullain, Serge Lehericey, Sandrine Barbier, Christophe Mauger de Varennes, Rémi De Saint Jores,

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Maïté ALINE est désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du jour : Approbation et signature du compte rendu de la dernière réunion, désignation d'un secrétaire de séance, urbanisme – dossier projet Vilquin, travaux voirie, compte rendu commission du 05 mars 2016, travaux église, cimetière, garage, préparation budgets 2016, compte rendu réunions, questions diverses.

Le Conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Urbanisme

Projet des consorts Vilquin – La Coleterie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier de Maître Beguin, Notaire à Montmartin sur Mer, relatif au projet des Consorts Vilquin sur les parcelles cadastrées section B 408 et 409.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas se prononcer sur la proposition des consorts Vilquin de cession à titre gratuit d'une bande de terrain située au sud des parcelles B 408 et 409, tant qu'un plan d'aménagement de l'ensemble du terrain n'aura pas été déposé. Seul le détachement du Lot n°1, qui a fait l'objet à un certificat d'urbanisme positif, est actuellement possible

Dossiers M Gerbert, Mme Dumanoir, M Liénard

Le conseil émet un avis favorable au renouvellement de la demande de certificat d'urbanisme de M Gerbert concernant deux parcelles au Mont Rainfer ainsi qu'à la demande de permis de construire de Mme Dumanoir pour une habitation au Mont Rainfer, les terrains

concernés étant situés en zone constructible de la carte communale. Il n'est pas fait d'observations à la déclaration préalable de M D. Liénard pour la construction d'un mur de clôture au lieu-dit le Claquet.

Commission voirie

M Robin fait part de la réunion de la commission voirie du 5 mars. Les travaux à traiter en priorité concernent l'évacuation de l'eau dans deux chemins des Landes ainsi que l'aménagement du chemin du Mont qui est en mauvais état. Les travaux réalisés en 2015 chemin de la Tourvillerie seront repris par l'entreprise Lehodey en raison de la réapparition des trous, ce problème a également été constaté chemin du Presbytère. L'évacuation de l'eau pluviale au niveau de la Réauté ayant été entravée par la pose d'une grille, celle-ci a été retirée par l'employé communal. Une intervention sera demandée chemin de la Brasardière suite à la réfection de la voirie consécutive au passage du réseau d'assainissement. Une grille sera posée chemin du Cassin et un remblaiement sera réalisé pendant l'été. Un programme annuel de curage des fossés sera remis en place afin d'éviter les dégradations des voies dues au mauvais écoulement de l'eau. La commission s'est déplacée chemin de la Véronnerie et a constaté qu'une partie de cette voie a été annexée aux parcelles agricoles limitrophes. Une demande d'acquisition a été faite par un propriétaire d'une habitation riveraine. Le conseil n'est pas favorable à une cession et étudie d'autres solutions. M Legraverend propose un bail de location pour que la commune conserve la propriété du terrain. Mme Aline est favorable mais demande que cette règle soit appliquée de la même façon dans toute la commune.

Le curage des fossés de la route du Haut Boscq a été réalisé par les services de la CBC, la terre retirée a été déposée dans un terrain des Landes mais obstrue un pont, son dégagement sera demandé afin de maintenir le libre écoulement de l'eau.

Circulation sur la RD 235

En raison des travaux en cours au pont de Hyenville, de nombreux véhicules empruntent la RD 235, ce qui rend la circulation dangereuse sur cet axe de faible largeur. En accord avec l'agence technique départementale, une limitation de la vitesse à 50 km/heure a été mise en place pour la durée des travaux. Le conseil recommande dans la mesure du possible, d'éviter cette voie.

Travaux bâtiments

La toiture posée sur le garage en construction sera changée, la couleur des tôles n'étant pas celle prévue initialement. Le conseil donne son accord à la pose d'un bardage en ardoises côté sud afin d'intégrer ce local dans l'environnement de l'église.

Une consultation a été lancée auprès d'architectes du patrimoine pour le diagnostic de l'église. Le retrait du paratonnerre dont le mât crée des infiltrations d'eau sera effectué afin de stopper les dégradations intérieures.

Travaux rond-point et cimetière

Le conseil prend connaissance des devis reçus pour le nettoyage du rond-point et le remplacement des plantations par un décor en graviers et décide de choisir l'entreprise Pacilly qui propose un montant de 901€ ht, le second devis, présenté par l'entreprise Gardin Thuillet d'un montant de 2905€ ht n'a pas été retenu.

Une évacuation des eaux pluviales sera réalisée dans le cimetière pour un montant de 734€ ht ainsi que le nettoyage du terrain et de l'allée avec la mise en place de gazon et la plantation d'une haie au jardin du souvenir pour un montant de 1318€ ht par l'entreprise Pacilly.

Préparation du budget 2016

Le conseil prépare le budget primitif 2016, en section d'investissement sont reportés les travaux engagés en 2015 : garage du camion et restauration du vitrail classé de l'église. Des crédits seront prévus pour les travaux de voirie et la mise hors d'eau du clocher de l'église ainsi que le diagnostic architectural. Il n'est pas prévu de modification des crédits de fonctionnement par rapport à 2015.

Compte rendus réunions

Mme Guérin fait part de la réunion de la commission scolaire et M d'Anterroches du conseil communautaire et de l'assemblée du syndicat mixte du Pays de Coutances.

Site internet

Une commission est désignée pour la préparation du site internet de la commune : Mmes Aline et Barbier, MM d'Anterroches, Robin, Denquin, Legraverend, Poullain.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend

Pascal Poullain

Absent excusé

Sandrine Barbier
absente excusée

Serge Lehericey
absent excusé

Conseil municipal du 11 mars 2016

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes
absent excusé

Rémi De Saint Jores
Absent excusé

Aline Maïté

Guérin Cécile